

# Groupe inter-associatif TRT-5

## Rapport financier 2002

### Introduction

Pour la quatrième année consécutive, l'association Aides, gestionnaire du TRT-5, a établi les états financiers du groupe.

Le comité de gestion s'est réuni deux fois cette année, le 27 juin et le 9 octobre afin d'assurer la transparence de la gestion et l'implication des associations membres dans les décisions. Il était composé des personnes suivantes à la fin de l'année 2002 :

- Véronique Collard, coordinatrice du TRT-5
- Frank Rodenbourg, coordinateur du TRT-5, qui remplace Didier Lestrade
- Delphine Feri, responsable des services financiers, Aides
- Claire Loizon, comptable, Arcat
- Jérôme Martin, vice-président, Act Up-Paris
- Georges Point, membre du CA de Dessine Moi Un Mouton et membre du TRT-5
- Martine Benhaïm, trésorière, SolEnSi
- Eric Deliens, trésorier, Actions Traitements

Sur l'exercice commencé le 1<sup>er</sup> janvier 2002 et clos le 31 décembre, **le groupe inter-associatif TRT-5 a dégagé un résultat positif de 26 342 euros ; les charges s'élèvent à 80 768 euros et les produits à 107 110 euros (en tenant compte de l'excédent).**

### 1 - Les produits

Les produits du TRT-5 en 2002 ont augmenté de 5% par rapport à l'exercice 2001. Ils ont atteint en 2002 le montant total de 107 110 euros contre 101 913 euros l'année précédente. L'excédent de 22 040 euros de l'exercice 2001 est compris dans les produits de l'exercice 2002 puisque le groupe, n'étant pas une association, ne peut avoir de fonds propres. De la même façon, l'excédent de 26342 euros de l'exercice 2002 est considéré comme un Produit Constaté d'Avance (PCA) pour 2003, c'est pourquoi le résultat apparaît nul dans le tableau récapitulatif des produits et charges.

#### 1.1 – Les cotisations

En 2002, le montant total des cotisations est de 16 963 euros (soit 16% des produits), contre 12 005 euros l'an passé (12%).

Les associations membres (Act Up-Paris, Actions Traitements, Aides, ARCAT, Dessine Moi Un Mouton) ont versé une cotisation annuelle d'un montant de 2667 euros comme contribution au fonctionnement du groupe. Exceptionnellement, le TRT-5 a accepté que SolEnSi verse une cotisation plus faible pour cet exercice étant donné ses difficultés financières passées : 2 288 euros. Sida Info Service, association invitée, a versé une cotisation de 1 334 euros. Nova Dona, association invitée dont la situation financière est fragile, est systématiquement dispensée de cotisation.

La cotisation de SolEnSi et Dessine Moi Un Mouton nous est parvenue très tardivement (avril/mai 2003) à cause des difficultés financières de ces associations.

**La part du budget du TRT-5 fournie par les associations membres a augmenté de façon importante, car Dessine Moi Un Mouton, devenue membre du TRT-5 le 1<sup>er</sup> janvier 2002 a versé une cotisation pour la première fois ; par ailleurs, les difficultés financières de SolEnSi étant en voie de résolution, l'association a pu à nouveau contribuer au budget du TRT-5. Cette part importante des cotisations dans le budget global du TRT-5 permet de conforter l'indépendance du groupe.**

### **1.2 – Les subventions de l'industrie pharmaceutique**

**Au total, les subventions de l'industrie pharmaceutique se portent à 29 830 euros, soit 28% des produits.** Ce montant est en nette diminution par rapport à l'année précédente (-27%), où il était de 40 940 euros (soit 40% des produits de 2001).

Les laboratoires les plus impliqués dans le VIH nous ont accordé une subvention : BMS, Roche, GSK, MSD, Boehringer. Seul, Abbott a refusé notre demande. Les laboratoires Chiron (qui développe l'IL-2), Aventis (vaccins) et Sérono (hormone de croissance) n'ont pas été sollicités étant donné la situation financière favorable du groupe. Pour la première fois, Tibotec nous a accordé une petite subvention pour l'organisation de la journée sur l'échec thérapeutique.

Ces subventions ont contribué à financer les activités quotidiennes du groupe ainsi que l'organisation d'une journée de réflexion sur l'échec thérapeutique (29 mars 2002) et la publication des actes du colloque.

Les subventions perçues en 2002 provenant de l'industrie pharmaceutique devraient pouvoir être renouvelées sans trop de difficultés en 2003.

**La dépendance du TRT-5 vis-à-vis des financeurs industriels a donc considérablement baissé en valeur absolue et au regard du budget global.** Par ailleurs, les subventions perçues de chaque compagnie sont nombreuses et relativement faibles au regard du budget global. Cela permet au TRT-5 de conserver équilibre et indépendance.

### **1.3 – Autres subventions**

Pour la troisième année consécutive, l'ANRS a soutenu le TRT-5 pour l'organisation d'un colloque qui portait cette année sur l'échec thérapeutique (29 mars 2002). Le montant alloué a augmenté, passant de 4 773 euros à 6 250 euros.

Pour l'exercice 2002, nous avons obtenu d'Ensemble Contre le Sida une subvention d'un montant de 20 600 euros qui a permis de faire face à une partie des charges salariales du groupe, comme l'année précédente.

Enfin, pour la deuxième année consécutive, l'AFSSaPS (Agence du Médicament) nous a accordé une subvention de 7623 euros pour l'organisation de la journée du 29 mars.

**Le montant total de ces autres subventions représente 32 % du budget global, comme l'an dernier.**

#### **1.4 – Autres produits**

Comme chaque année, l'excédent de l'exercice 2001, d'un montant de 22 040 euros, est intégré dans les produits de l'année 2002 ; en effet, le TRT-5 n'est pas une association et ne peut donc pas disposer de fonds propres.

Par ailleurs, comme l'an dernier, Aides a souhaité faire don au TRT-5 du montant des frais de gestion, soit 2 352 euros.

## **2 – Les charges**

Les charges, d'un montant équivalent à celui de l'année dernière, se sont élevées en 2002 à 80 768 euros.

### **2.1 – Les dépenses de fonctionnement**

#### **• Loyer**

Le TRT-5 ne dispose pas de local : la plupart des réunions ont lieu au Conseil National du Sida et à Sida Info Service qui nous prête une salle de réunion. Les coordinateurs sont hébergés l'une par Aides, l'autre par Actions Traitements. Il n'y a donc aucune charge de loyer.

#### **• Les frais de déplacement et d'hébergement**

Les frais de déplacement et d'hébergement pour les membres du TRT-5, les coordinateurs, et le public de la journée du 29 mars, sont constants par rapport à l'année précédente : ils passent de 10 093 euros (12,6% des charges de 2001) à 9 902 euros (12,3% des charges de 2002)

Comme l'année passée, le TRT-5 a remboursé les frais de déplacement pour les RIM (Réunions Internes Mensuelles) de trois membres du TRT-5 habitant en province : Bruno Spire (Aides délégation RAM), Pierre-Jean Lamy (Actions Traitements –Montpellier), et Guy Molinier (Act Up-Toulouse). Le TRT-5 a intégré un nouveau membre en juin 2002, Dominique Blanc (Aides-Délégation RAM), dont les frais de déplacement sont aussi pris en charge par le TRT-5. Le montant de ces frais de déplacements (3 291 euros en 2002 ) a diminué en valeur absolue et au regard des charges globales.

Les déplacements et hébergements « autre » sont liés aux déplacements des coordinateurs à la conférence de Barcelone (juillet 2002) et de Glasgow (octobre 2002).

**NB** : Nous reviendrons plus bas sur les frais de déplacements et d'hébergement pour la journée sur l'échec thérapeutique et sur le coût spécifique de cette manifestation.

#### **• Frais postaux et de télécommunications**

Les coordinateurs sont hébergés par leur association, qui prend en charge l'intégralité des frais relatifs aux fournitures, téléphone, courrier, etc. Aides héberge Véronique Collard sans contrepartie, Act Up-Paris a hébergé Didier Lestrade jusqu'en juin et Actions Traitements héberge Frank Rodenbourg, qui le remplace, depuis août.

Les frais de diffusion de la brochure sur l'échec thérapeutique ont été pris en charge pour partie par Sida Info Service. Le TRT-5 a payé les envois en grande quantité pour un montant de 206 euros (« frais d'acheminement »).

Le montant des frais de télécommunications est uniquement de 215 euros (location annuelle du nom de domaine « trt-5.org »).

**Ainsi, la contribution financière et logistique des associations du TRT-5 va bien au-delà de la cotisation annuelle et manifeste leur implication dans le groupe.**

• **Les frais de gestion**

Les frais de gestion versés à Aides pour le suivi de la comptabilité et l'élaboration des états financiers annuels représentent 3% des charges, soit le montant de 2 352 euros.

**2.2 – Les charges de personnel**

Ce poste est resté stable en 2002 : les charges de personnel s'élèvent à 56 132 euros, soit 70% des charges globales.

Les charges de personnel représentent une part importante des charges du TRT-5, pour deux raisons.

- D'une part, la majorité des charges de fonctionnement (loyer, frais postaux, téléphone, etc.), qui pèsent traditionnellement lourd dans un budget, est prise en charge par les associations membres. Ces économies réalisées sur le budget du TRT-5 augmentent la part relative des charges de personnel.
- D'autre part, les principales activités du TRT-5 sont (1) le plaidoyer pour que les besoins des personnes atteintes soient pris en compte par les différents acteurs intervenant dans le champ de la prise en charge thérapeutique, (2) la veille scientifique qui passe par la récolte et la diffusion d'informations thérapeutiques à destination des associations et (3) la vigilance éthique dans les essais cliniques. Ces activités passent par l'organisation de réunions, la rédaction de compte-rendus et de courriers, toutes choses peu coûteuses. C'est pourquoi les ressources humaines sont au cœur du budget du TRT-5.

Le départ de Didier Lestrade n'a pas augmenté les charges de personnel : les frais de son licenciement ont été compensés par le fait que Frank Rodenbourg n'a été embauché qu'un mois après son départ.

Outre les charges relatives aux postes des coordinateurs, nous avons embauché deux personnes pour la journée sur l'échec thérapeutique : l'une pour le vestiaire, l'autre pour la transcription des débats à l'issue de la journée. Le coût de ces vacances est de 1734 euros. L'augmentation importante de ce poste (+ 155%) est due au fait que nous avons réalisé que la personne embauchée avait été trop peu rémunérée l'année précédente pour la transcription des débats, qui est un travail considérable et fastidieux.

**2.3 – Les dépenses exceptionnelles**

• **Journée sur l'échec thérapeutique, 29 mars 2002**

**NB** : toutes les dépenses relatives à cette journée portent la mention « JET » dans les états financiers du TRT-5

Pour la quatrième année consécutive, le TRT-5 a organisé une journée de réflexion sur un thème préoccupant de l'infection à VIH.

Hors des frais de personnel (on estime qu'un tiers du temps de travail de V. Collard, soit un quart temps annuel) a été dévolu à l'organisation de la manifestation et à la rédaction des actes), **le coût global de la journée est de 16329 euros**, qui se décompose comme suit :

- 437,74 euros de fournitures
- 5,14 euros de denrées et boissons
- 178,44 euros de vacation pour le vestiaire
- 1555,43 euros de vacation pour la transcription des débats
- 6097,45 euros pour la conception, l'impression et la diffusion des actes de la journée
- 4360,3 euros de frais de déplacements
- 518,36 euros de frais d'hébergement
- 2376,43 euros de frais de réception
- 800 euros de frais de gestion.

**Le coût de la journée a augmenté de 20%** par rapport à celle de l'an dernier, passant 13 612 euros à 16 329 euros. Cette différence est due principalement à

- le coût des fournitures qui avaient été prises en charge par l'association Aides l'année précédente
- le coût de diffusion des actes qui avaient été pris en charge intégralement par les associations membres l'année précédente, contre une partie seulement cette année
- l'augmentation du salaire pour la retranscription des cassettes, augmentation justifiée vu la charge de travail que cela représente.
- Une prise en charge plus importante des frais de déplacement et d'hébergement des participants.

#### • **Equipement informatique**

L'acquisition d'un ordinateur portable pour Frank Rodenbourg qui est embauché à la coordination en août 2002 explique le montant du poste « petit équipement ».

## **3 – Excédent**

### **3.1 – Report de l'excédent d'une année sur l'autre**

Le TRT-5 est une structure hors norme, dont la situation comptable est, par conséquent, atypique. En effet, le TRT-5, n'est pas une association, mais un groupe inter-associatif sans personnalité morale, qui ne peut donc disposer de fonds propres. Par ailleurs, la comptabilité du TRT-5 est un extrait de la comptabilité de Aides, et doit donc être équilibrée.

**C'est pourquoi les états financiers de 2002 font apparaître un résultat nul : l'excédent de l'année 2002, de 26 342 euros, est considéré comme un produit constaté d'avance (PCA) pour l'exercice 2003.**

### **3.2 – Excédent récurrent**

Le TRT-5 ne dispose pas de fonds propres et l'équilibre financier souvent fragile des associations membres ne leur permettrait pas de combler un éventuel problème de trésorerie. Pour ces deux raisons, le comité de gestion du TRT-5 a recommandé d'instaurer un excédent annuel constant

équivalent à 3 mois de fonctionnement (ou 15 000 euros pour l'année 2002) pour éviter de voir la structure mise en péril par un éventuel problème de trésorerie.

En 2002, **l'excédent est de 26 342 euros** : l'objectif fixé par le comité de gestion est donc dépassé.

Mais cet excédent important sera utilisé en 2003 pour augmenter la force salariale afin de préparer la conférence de l'IAS :

- Véronique Collard passera de  $\frac{3}{4}$  temps à plein temps pendant trois mois
- Frank Rodenbourg passera de mi-temps à plein temps pendant un mois et demie.

Ce temps de travail accru des coordinateurs du TRT-5 contribuera à organiser un forum communautaire la veille de l'ouverture de la conférence et de préparer l'accueil de 150 à 200 représentants des associations du monde entier.

## Conclusion

Les états financiers du TRT-5 font ressortir une constance des charges et des produits. Les charges s'élèvent à 80 768 euros, avec une répartition par ligne budgétaire similaire à l'an dernier. Les produits voient une nette augmentation de la part des cotisations des associations membres ; par ailleurs, la part de l'industrie pharmaceutique a nettement diminué en valeur absolue et en valeur relative pour atteindre 28% des produits : l'objectif de réduction de la dépendance vis-à-vis l'industrie pharmaceutique est donc atteint.

Le résultat de l'exercice 2002 est de 26 342 euros. Cette somme est passée en produit pour le prochain exercice. Le résultat, supérieur aux recommandations du comité de gestion, manifeste la bonne santé comptable du groupe TRT-5.

**Nous tenons à remercier tous les financeurs qui ont bien voulu soutenir nos activités au cours de l'année 2002.**